

L'impact économique de la franchise en France



La FFF s'est dotée depuis 2006 d'une étude d'impact récurrente sur le poids économique de la franchise, qui en mesure les impacts direct, indirect et induit sur l'économie française.

L'étude actuellement disponible porte sur les chiffres de l'année 2014, soit 1796 réseaux commerciaux ou de service utilisant la franchise en France en 2014. Ces réseaux comptent 68 171 magasins ou points de vente franchisés et 38 724 points de vente en succursale.

Pour les résultats des années précédentes, vous pouvez consulter le site de la FFF, www.franchise-fff.com

Du point de vue méthodologique, le calcul de l'impact économique s'effectue en considérant que les entreprises concernées par l'étude génèrent une série de flux successifs de biens et de services, avec leur traduction monétaire en termes de dépenses et de revenus. Ces flux peuvent être saisis à travers différents circuits :

- les achats et consommations intermédiaires (les entreprises effectuent des achats auprès d'autres entreprises situées sur le territoire national, qui à leur tour se fournissent auprès d'autres entreprises),
- le circuit de l'investissement,
- les salaires versés aux employés des entreprises étudiées; ces salaires sont dépensés et/ou investis et impliquent un nouveau flux économique de production de biens et de dépenses,
- les administrations publiques...

Les dimensions étudiées s'expriment en termes de chiffre d'affaires, de valeur ajoutée, d'emplois, d'investissement et de paiement d'impôts, taxes et contributions sociales.

TROIS ÉTAPES DANS LA PRÉSENTE RECHERCHE

1. identification de l'ensemble des activités effectuées sur le territoire national et spécifiquement liées à la franchise.
2. définition des indicateurs pertinents de mesure des impacts macroéconomiques, recueil des données pertinentes (*principales sources utilisées : enquêtes FFF, Euridile, Alisse*).
3. calcul des impacts
 - Les effets directs qui mesurent le poids économique direct de l'activité prise de façon isolée, c'est-à-dire sans intégrer les interactions avec le reste de l'économie.
 - Les effets indirects sur les branches qui résultent des achats et charges externes (consommations intermédiaires) nécessaires à produire et commercialiser les biens et services proposés.

L'IMPACT ÉCONOMIQUE DES ENTREPRISES FRANCHISÉES

> Les effets directs

- Les **68 171 magasins franchisés des 1 796 réseaux** génèrent à eux seuls un chiffre d'affaires de 51,45 milliards d'euros, compte non tenu de la tête de réseau. Ils emploient 335 271 salariés.
- Ces franchisés créent une valeur ajoutée de 14,24 milliards d'euros, consacrée pour moitié à la masse salariale, soit 7,68 milliards d'euros.

> Les effets indirects

Ces **entreprises franchisées** consomment des biens et des services. Elles génèrent :

- 42,5 milliards d'euros de CA.
- 245 215 emplois.
- une valeur ajoutée de 17,52 milliards d'euros.
- une masse salariale de 7,20 milliards d'euros.

L'IMPACT ÉCONOMIQUE DES SUCCURSALES

> Les effets directs

L'étude s'est également appliquée à mesurer l'impact des **succursales** et autres entreprises des réseaux de franchise, dont la plupart, en effet, sont mixtes, créant aussi bien des points de vente en propre que des points de vente franchisés.

- Les 38 724 succursales des 1 796 réseaux considérés génèrent à elles seules un chiffre d'affaires de 83,25 milliards d'euros, compte non tenu de la tête de réseau. Elles emploient 379 309 salariés.
- Ces succursales créent une valeur ajoutée de 17,94 milliards d'euros, consacrée pour moitié à la masse salariale, soit 8,92 milliards d'euros.

> Les effets indirects

Ces **succursales** consomment des biens et des services. Elles génèrent :

- 70,99 milliards d'euros de CA.
- 413 264 emplois.
- une valeur ajoutée de 30,09 milliards d'euros.
- une masse salariale de 12,29 milliards d'euros.

L'IMPACT ÉCONOMIQUE DES TÊTES DE RÉSEAU

> Les effets directs

Les **têtes de réseau** emploient 13 109 personnes et génèrent un chiffre d'affaires de près de 2,05 milliards d'euros, pour une valeur ajoutée de 0,97 milliard et une masse salariale de 0,55 milliard.

> Les effets indirects

Ces **têtes de réseau** consomment des biens et services. Elles génèrent :

- 0,78 milliards de CA.
- 3 614 emplois.
- une valeur ajoutée de 0,3 milliard d'euros
- une masse salariale de 0,11 milliard d'euros.

*L'étude est menée tous les ans
par François Saint-Cast (Diagnostic & Systems).*